



***Autisme*Luxembourg**

Rapport d'activités 2015

Table des matières

HISTORIQUE	4
PERSPECTIVES	5
UTILITÉ PUBLIQUE ET DONS DE CONFIANCE.....	5
LES ORGANES ET SERVICES	6
Conseil d'administration	6
Réviseur des comptes.....	6
Direction	7
Chefs de groupe	7
Plateforme de coopération avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.....	7
Administration.....	7
Service technique.....	8
LE PERSONNEL EN 2015	8
Généralités.....	8
Ancienneté du personnel.....	10
Nationalité du personnel	11
Qualification du personnel encadrant	12
Types de contrat du personnel encadrant.....	12
Temps de travail du personnel encadrant	13
LES CONVENTIONS.....	13
Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.....	13
Ministère du Travail et de l'Emploi.....	13
Service des Travailleurs Handicapés	13
Caisse Nationale de Santé	13
LES FOYERS D'HÉBERGEMENT.....	14
Hollerich.....	14
Boxhorn	15
LE CENTRE D'INTERVENTION AMBULATOIRE	15
Centre de Loisirs.....	16
Service d'Aide à Domicile	16
Service d'Intervention Ambulatoire.....	17
Service de Consultation.....	18

Ergothérapie.....	19
Sophrologie	22
Orthophonie	23
Pédagogie	25
Psychologie.....	26
LE SERVICE SOINS ET SANTÉ	28
LES ATELIERS PROTÉGÉS	29
Activités des ateliers du Centre Roger Thelen en 2015	31
Projets cofinancés par le Fonds social européen	34
Service d’Intervention Ambulatoire	35
GED II (Gestion Electronique de Documents).....	35
Insertion II (Jobcoaching).....	36
Nouveaux projets FSE	37
O.P.E.C.E. (Orientation Professionnelle et Empowerment des Compétences d’Employabilité).....	37
Journal électronique « KONTERBONT »	38
Atelier « INFOMEDIA ».....	39
LE SERVICE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	40
LE CENTRE DE JOUR.....	43
QU’EST-CE QUE L’AUTISME?.....	44
LES COMPTES ANNUELS 2015.....	46

HISTORIQUE

Autisme Luxembourg a.s.b.l. a été fondé en 1981. L'objectif était la création de classes d'enseignement spécialisé pour des enfants atteints d'autisme. Ainsi fut créé l'Institut pour enfants autistiques et psychotiques, qui fut dans un premier temps subsidié par le Ministère de l'Éducation Nationale avant d'intégrer, en 1988, le Service de l'Éducation Différenciée.

Dès 1989, l'association décida d'ouvrir un lieu de vie et de rencontre à Hollerich : le CIRPA (Centre d'Intégration et de Récréation pour Personnes atteintes d'Autisme). Cette structure permettait d'offrir une aide spécialisée et un accompagnement adapté aux besoins et aux compétences des personnes atteintes d'autisme, tout au long de leur vie.

En 2000, un atelier de mise au travail, spécialisé dans la production d'articles en céramique (Keramikfabrik), fut inauguré sur le site de la Kulturfabrik à Esch-sur-Alzette.

En 2001, Autisme Luxembourg a.s.b.l. lança à Beckerich le projet de création du Centre Roger Thelen (CRT) afin d'y installer plusieurs ateliers protégés et les services centraux. Le bâtiment fut opérationnel dès 2004 et fut officiellement inauguré en 2006. Cette implantation du CRT à Beckerich permit un essor considérable des activités et du personnel de l'association. Progressivement divers services y ont été implantés, tels que :

- Un centre d'accueil de jour qui accueille des personnes ne pouvant intégrer la structure de travail. Il propose des activités adaptées qui permettent d'accroître leur autonomie, leur épanouissement personnel et leur bien-être.
- Un service de consultation composé d'une équipe multidisciplinaire (psychologue, pédagogue, ergothérapeute, orthophoniste, sophrologue). Ces intervenants spécialisés ont une fonction de personnes « ressources » pour le personnel d'encadrement. Ils interviennent également comme consultants auprès des usagers et de leur famille.
- Un service soins et santé composé actuellement de deux infirmières qui assurent les soins, centralisent les données médicales, gèrent les contacts avec les médecins et les familles. D'autres intervenants spécialisés interviennent pour compléter la prise en charge (psychiatre, médecin généraliste, dentiste, kinésithérapeute, ostéopathe, opticien, pédicure).
- Un service de formation professionnelle (SFP) qui, depuis 2007, accueille des jeunes dès la fin de leur scolarité obligatoire et leur propose une

formation professionnelle les préparant à la vie active, dans un atelier protégé ou sur le marché ordinaire du travail.

- Depuis 2009, il existe un service aide à domicile pour accompagner des adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme en milieu ouvert. Ce service les soutient dans leur vie quotidienne en veillant particulièrement à leur autonomie et à leur participation à la vie de la communauté.

PERSPECTIVES

Une extension du Centre Roger Thelen à Beckerich a débuté en 2012 afin de doubler la capacité d'accueil qui devrait passer en 2016 à plus de 80 usagers. Le nombre de salariés encadrants devra en conséquence être adapté au nouveau besoin. L'inauguration officielle des nouveaux bâtiments a eu lieu le 2 avril 2015 en présence de la Ministre de la Famille et de l'Intégration Corinne CAHEN, du Secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures Camille Gira, du Secrétaire d'Etat à l'Education nationale, à l'Enfance et à la Jeunesse Marc Hansen et du Bourgmestre de Beckerich Thierry Lagoda, durant laquelle nous avons proposé une dégustation officielle de nos pâtes de fruits.

La construction d'un nouveau foyer est en phase de réalisation. Après avoir signé le compromis d'achat d'une maison à Boxhorn en décembre 2012, « Autisme Luxembourg a.s.b.l. » a mandaté en 2013 une architecte pour dessiner des plans de transformation. La maison acquise est conçue pour la création d'un foyer d'hébergement de 11 places, destiné à l'accueil de personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme et présentant une dépendance importante en termes d'accompagnement socio-pédagogiques et d'actes de la vie courante. Ce nouveau foyer sera opérationnel en 2016.

Les projets cofinancés par le FSE (GED, Jobcoaching et Service d'Intervention Ambulatoire) sont venus à expiration fin 2015.

UTILITÉ PUBLIQUE ET DONNS EN CONFIANCE

Par arrêté grand-ducal du 06 juin 2003, Autisme Luxembourg a.s.b.l. a été reconnue organisme d'utilité publique pouvant recevoir des dons en espèces déductibles du revenu imposable. « Autisme Luxembourg a.s.b.l. » est signataire du « Code de bonne conduite des organismes faisant appel à la générosité du

public ». Ce code de bonne conduite définit six engagements que les organismes adhérents entendent respecter : les droits des donateurs, une gestion désintéressée, une gestion rigoureuse, des actions de communication irréprochables, des actions de collecte de fonds irréprochables, une transparence financière à l'égard des donateurs. Actuellement, 28 fondations ou associations sont déjà signataires de ce code de bonne conduite. Un guide d'autoévaluation a été distribué aux membres. L'objectif de cette démarche consiste à leur proposer des repères en vue d'évaluer le respect des engagements du Code de Bonne Conduite et qui sont valables quels que soient les donateurs, le type d'activité, les publics visés ou encore la taille de la structure.

LES ORGANES ET SERVICES

Conseil d'administration

Président :	Charles KAUFHOLD
Vice-président :	François LINSTER
Secrétaire :	Caroll KREMER
Trésorier :	Patrick SCHILTGES
Membres :	Nicole BACKES-WALESCH Michel BRACHMOND Mélanie BURK Dominique GODIN Claudine NOSBUSCH Chantal STECKER

Aucun salarié d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. n'est membre du conseil d'administration. Monsieur Marc De Geest, directeur, est invité permanent aux réunions du conseil mais n'a pas de mandat délibératif.

Réviseur des comptes

Les comptes annuels de 2015 ont été révisés par HRT REVISION S.A., cabinet de révision agréé, qui conclut dans son rapport du 15 avril 2016 : « A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de « Autisme Luxembourg a.s.b.l. » au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au « Luxembourg ».

Direction

Au 31 décembre 2015, la direction se composait de

- Marc De Geest, directeur ;
- Vincent Brack, chargé de direction ;
- Nathalie Oberweis, chargée de direction ;
- Danielle Philippi, chargée de direction.

La mission de la direction consiste essentiellement à assurer la gestion quotidienne des services, à préparer et accompagner les projets de l'association et à participer activement aux activités des différentes instances du secteur du handicap.

Cette stratégie vise à favoriser la solidarité, la cohésion et les échanges de bonnes pratiques entre les gestionnaires du secteur, à renforcer le poids de celui-ci dans les négociations menées avec les financeurs et enfin à configurer et positionner au mieux « Autisme Luxembourg a.s.b.l. » dans un environnement légal, réglementaire et conventionnel en constante évolution.

Chefs de groupe

Pour la gestion des équipes, la direction est assistée de trois chefs de groupe, qui travaillent au sein des équipes sur le terrain tout en assurant des tâches de coordination. Il s'agit de

- Cathy Soeder, chef de groupe « Ateliers » ;
- Joachim Thielen, chef de groupe « Hébergement » ;
- Natascha Salomon, chef de groupe « Service Aide à Domicile ».

Plateforme de coopération avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

Conformément aux conventions signées avec l'État, la direction a rencontré à différentes reprises les représentants de la division II (personnes handicapées) du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

Administration

L'administration assure les tâches de l'accueil, du secrétariat, de la gestion des dossiers du personnel, de l'assurance dépendance et de la comptabilité. Elle compte trois employées et un comptable.

Un informaticien assure la gestion du parc informatique, qui est de plus en plus important.

Service technique

Le service technique d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. est assuré par deux techniciens.

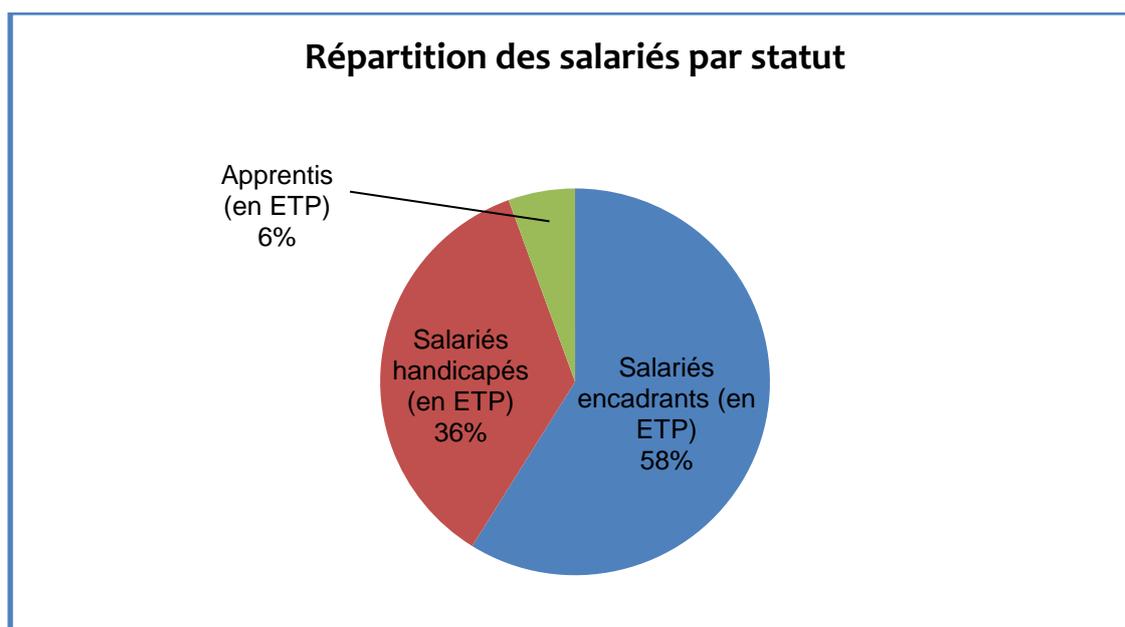
LE PERSONNEL EN 2015

Le personnel employé par Autisme Luxembourg a.s.b.l. comptait au 31/12/2015 :

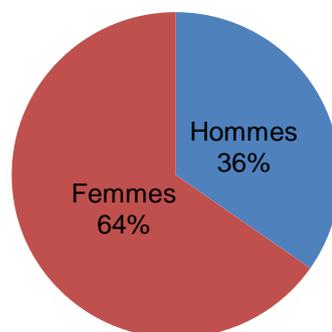
- Salariés encadrants : 63,65 ETP (équivalent temps plein)
- Salariés handicapés : 38,5 ETP
- Contrats d'apprentissage : 6 ETP

Généralités

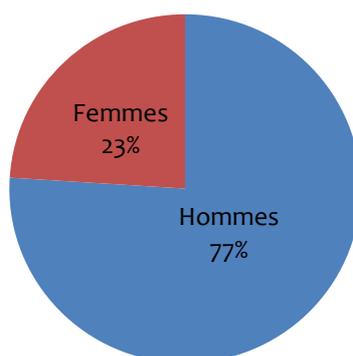
(en ETP)	Hommes	Femmes	Total
Salariés encadrants	22.85	40.8	63.65
Salariés handicapés	29.5	9	38.5
Contrats d'apprentissages	1	5	6
Total	53.35	54.8	108.15



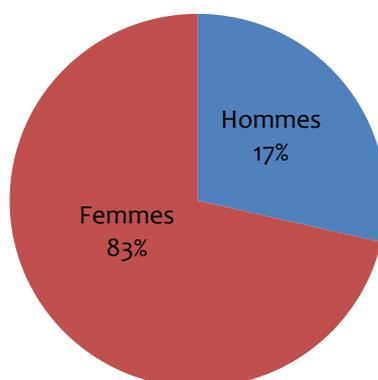
Salariés encadrants



Salariés handicapés

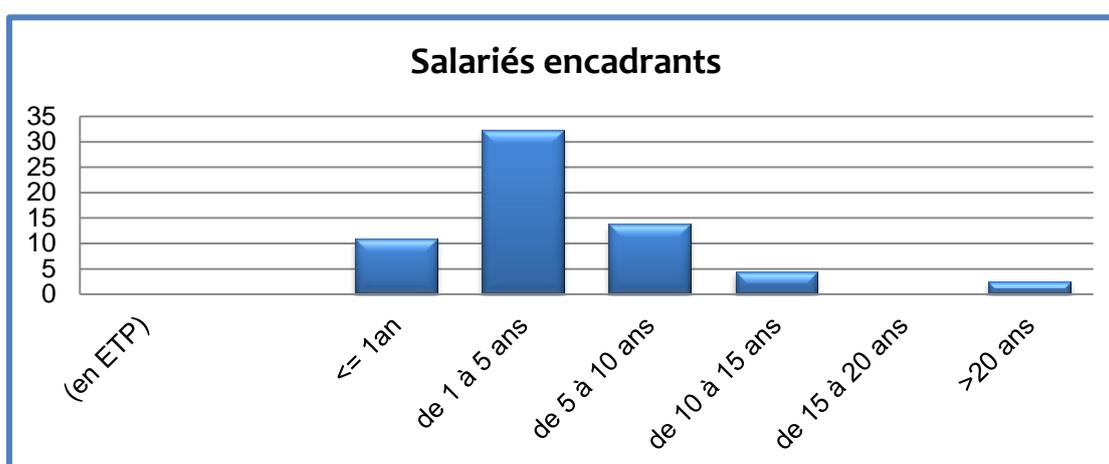


Apprentis

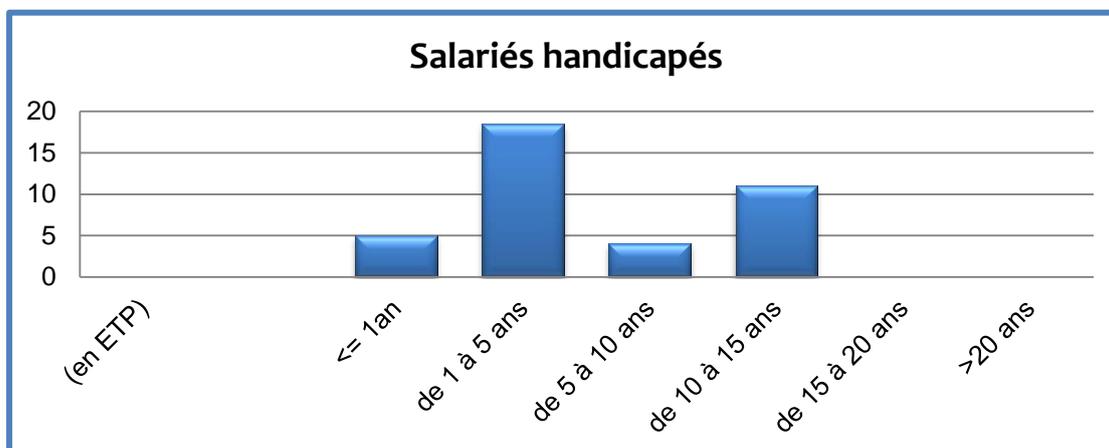


Ancienneté du personnel

(en ETP)	Salariés encadrants	Salariés handicapés	Apprentis	Total
<= 1an	10.8	5	2	17.8
de 1 à 5 ans	32.225	18.5	4	54.725
de 5 à 10 ans	13.75	4	0	17.75
de 10 à 15 ans	4.375	11	0	15.375
de 15 à 20 ans	0	0	0	0
> 20 ans	2.5	0	0	2.5
Total	63.65	38.5	6	108.15

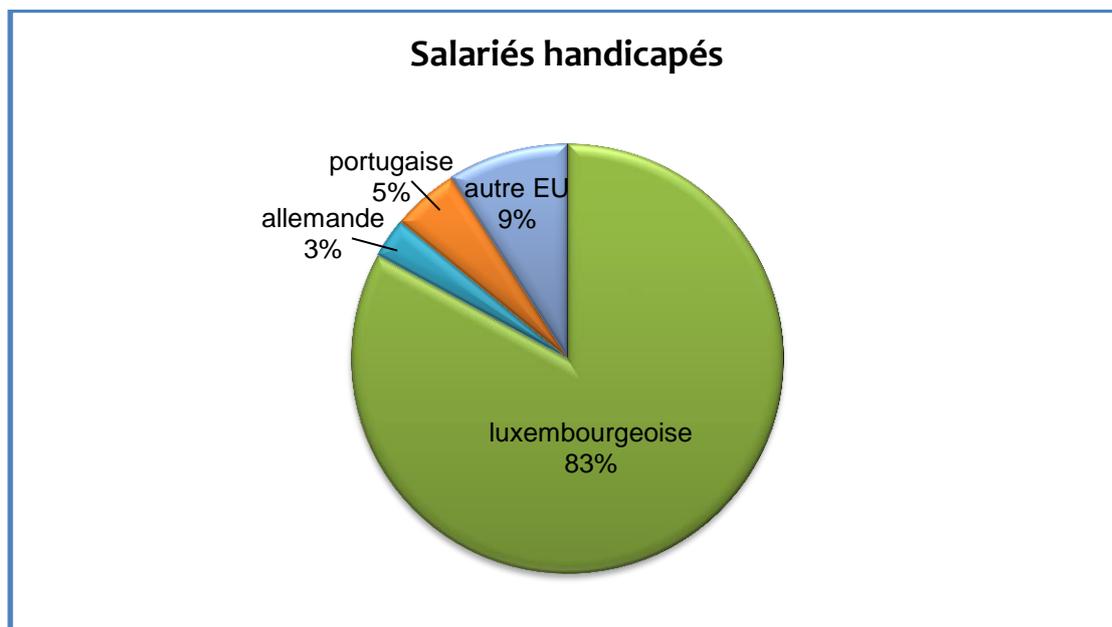
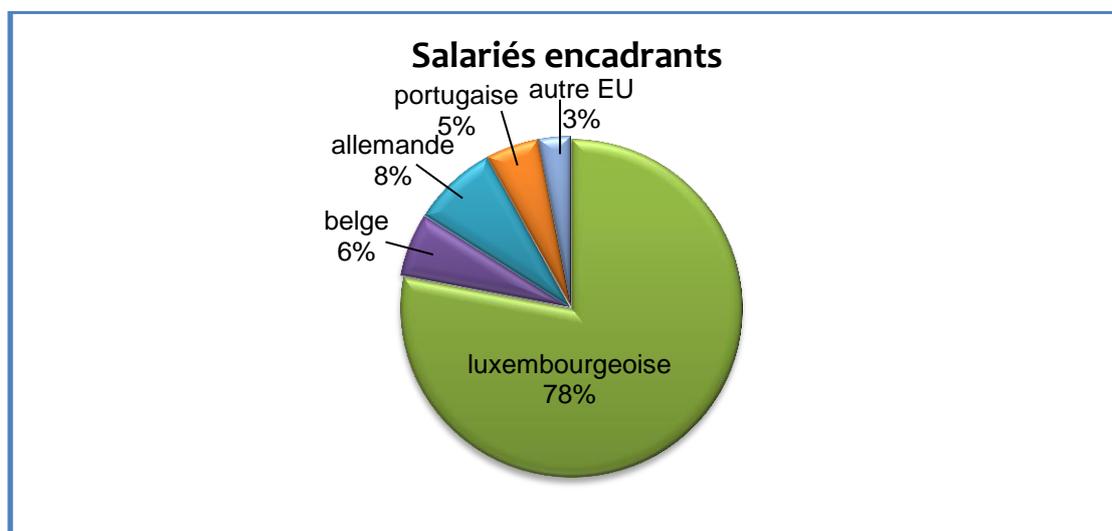


Plus que deux tiers du personnel encadrant ont moins de cinq ans d'ancienneté tandis que presque un tiers a une ancienneté beaucoup plus significative. Ce phénomène s'explique surtout par la croissance relativement rapide de l'association et de création de nouveaux services au cours des dernières années, et particulièrement depuis l'ouverture et l'extension du Centre Roger Thelen à Beckerich.



Nationalité du personnel

(en ETP)	Salariés encadrants	Salariés handicapés	Apprentis	Total
luxembourgeoise	49.225	32	4	85.225
allemande	5.55	1	0	6.55
belge	3.875	0	0	3.875
portugaise	3	2	1	6
autre EU	2	3.5	1	6.5
Total	63.65	38.5	6	108.15



Le personnel encadrant et handicapé est très majoritairement luxembourgeois. Le personnel frontalier est principalement actif dans les services administratifs. Les agents en contact direct avec les usagers sont tenus de parler suffisamment la langue luxembourgeoise.

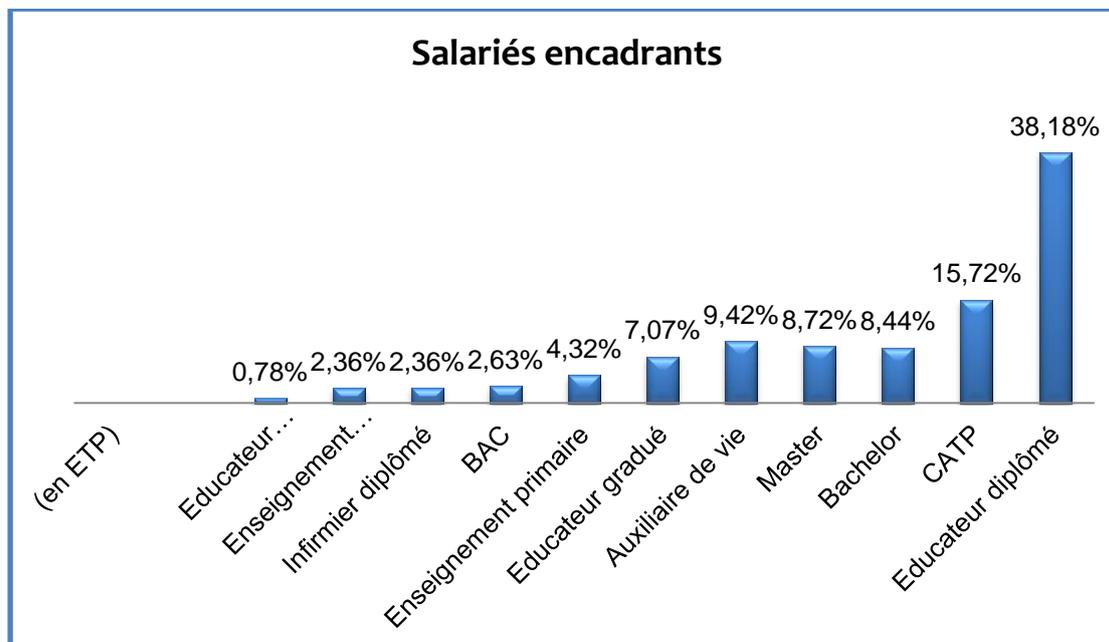
Qualification du personnel encadrant

(en ETP)	Salariés encadrants	En %
Master	5.55	8.72 1)
Bachelor	5.375	8.44 2)
Éducateur gradué	4.5	7.07
Éducateur diplômé	24.3	38.18
Éducateur dipl./gradué en formation	0.5	0.78
Infirmier diplômé	1.5	2.36
BAC	1.675	2.63
CATP	10	15.72 3)
Auxiliaire de vie	6	9.42
Enseignement sec. non terminé	1.5	2.36
Enseignement primaire	2.75	4.32
Total	63.65	100

1) informatique, psychologie, économie, pédagogie

2) ergothérapie, kinésithérapie, orthophonie, assistant social, infirmier gradué

3) céramiste, horticulteur, cuisinier, vente, couture...



La majorité des membres du personnel encadrant exerce des fonctions d'accompagnement en contact direct avec les usagers.

Types de contrat du personnel encadrant

	Salariés encadrants et apprentis
CDI	72
CDD	3
Apprentissage	6
Total	81

Temps de travail du personnel encadrant

	Salariés encadrants et apprentis
100%	52
87,5%	4
75%	5
50%	16
autres	4
Total	81

LES CONVENTIONS

Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

« Autisme Luxembourg a.s.b.l. » a conclu 3 conventions de financement avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

Ministère du Travail et de l'Emploi

« Autisme Luxembourg a.s.b.l. » a conclu 2 conventions de financement avec le Ministère de Travail et de l'Emploi.

Service des Salariés Handicapés

« Autisme Luxembourg a.s.b.l. » a conclu 2 conventions de financement avec le Service des Salariés Handicapés.

Caisse Nationale de Santé

Le réseau « Autisme Luxembourg a.s.b.l. » a signé 3 contrats d'aide et de soins (Réseau, ESI, CSS) avec la Caisse Nationale de Santé en vue de la prestation des actes de l'assurance dépendance.

LES FOYERS D'HÉBERGEMENT

Hollerich

Le foyer propose à 8 personnes atteintes d'autisme un hébergement dans une atmosphère familiale, synonyme de bien-être, d'intimité, de sécurité. Le résident, qui vit au foyer au moins cinq jours par semaine, doit s'y sentir chez lui. Il s'agit avant tout d'un lieu de vie, de relaxation, de détente et de répit : le résident qui poursuit pendant la journée des études, une formation professionnelle ou qui travaille, doit pouvoir se "ressourcer" une fois rentré au foyer. Il doit « refaire le plein d'énergie » par le biais d'activités de détente et de loisirs adaptées à ses désirs, ses besoins et ses compétences. Il s'agit également d'un lieu de défoulement. Au travail et au Centre de Jour, les personnes atteintes de troubles envahissants du développement sont astreintes à une certaine discipline, et doivent autant que possible éviter des comportements susceptibles de nuire au bon déroulement de leur travail ou de leur apprentissage. Lorsqu'elles rentrent au foyer, elles doivent pouvoir donner libre cours à leurs sentiments, leur besoin de s'exprimer ou au contraire s'isoler. La seule contrainte inévitable est le respect de la sécurité et de la qualité de vie des autres résidents.

Une équipe socio-éducative soudée et compétente, participant régulièrement à des séances de formation continue et de supervision, est un atout essentiel pour assurer le bien-être, la qualité de vie et la sérénité de ce lieu de vie.

Le foyer est installé dans une grande maison unifamiliale en Ville. Chaque résident y dispose d'une chambre individuelle ou tout au moins d'un espace intime qui lui est réservé. Pour préserver l'atmosphère familiale, le nombre de résidents est donc naturellement réduit.

Il est aussi un lieu d'acquisition, d'entraînement et de développement de l'autonomie. L'équipe évalue les possibilités de chacun, définit des objectifs globaux et spécifiques, élabore un plan d'accompagnement socio-pédagogique et réévalue régulièrement la situation pour prendre en compte les progrès accomplis, réajuster des actions en cours ou définir de nouveaux objectifs. Le résident et sa famille sont bien sûr étroitement associés à cette démarche permanente.

Le séjour au foyer ne devrait en principe constituer qu'une période de transition, de préparation à une vie plus autonome, ce qui suppose de nombreuses compétences : gérer son budget, faire le ménage et les courses, se soigner, etc. Force est de constater que les compétences des résidents ne

leur permettent pas toujours d'entrevoir la possibilité de vivre en dehors d'une structure d'hébergement spécialisée. C'est la raison pour laquelle « Autisme Luxembourg a.s.b.l. » élargira prochainement son offre d'hébergement à Boxhorn afin de tenir compte de la situation et des besoins spécifiques des seniors atteints de troubles envahissants du développement.

Le foyer comptait au 31 décembre 2015 huit résidents. Il a fonctionné les 365 jours de l'année. En dehors des week-ends, jours fériés et congés, les résidents quittent le foyer à 08h00 pour se rendre sur leur lieu de travail, de formation ou d'accueil de jour (CDJ) et en reviennent aux alentours de 17h00.

Les retours en famille pour le week-end ou des vacances ont été encouragés. Le foyer a par ailleurs organisé un séjour de vacances de quatre jours à la côte belge à De Haan et un séjour de vacances de cinq jours à Kortgene, Zeeland, Pays-Bas.

Le personnel se composait d'un chef de groupe, Monsieur Joachim Thielen, éducateur diplômé, et du personnel socio-éducatif composé de six éducatrices, deux auxiliaires de vie pour la garde de nuit et deux auxiliaires de vie en formation.

Huit résidents ont fréquenté toute l'année le Centre Roger Thelen à Beckerich (CDJ et ateliers) et la Keramikfabrik à Esch-sur-Alzette.

Boxhorn

La construction d'un nouveau foyer est en phase de réalisation. Après avoir signé le compromis d'achat d'une maison à Boxhorn en décembre 2012, « Autisme Luxembourg a.s.b.l. » a mandaté en 2013 une architecte pour dessiner des plans de transformation. La maison acquise est conçue pour la création d'un foyer d'hébergement de 11 places, destiné à l'accueil de personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme et présentant une dépendance importante en termes d'accompagnement socio-pédagogique et d'actes de la vie courante. Les travaux de rénovation ont bien avancés et devraient être achevés à la moitié de l'année 2016.

LE CENTRE D'INTERVENTION AMBULATOIRE

Ouvrant ses portes en novembre 2014, le Centre d'Intervention Ambulatoire regroupe plusieurs services qui visent, dans un esprit d'inclusion, principalement l'accompagnement en milieu ouvert et le développement des compétences

sociales des personnes atteintes de troubles envahissants du développement (spectre de l'autisme).

Centre de Loisirs CDL

Le CDL propose un programme de loisirs adapté aux adolescents et adultes vivant dans leur famille, au Foyer CIRPA ou en autonomie. L'objectif est leur participation à la vie sociale, leur bien-être et leur épanouissement personnel. Le CDL organise différentes activités : visite de musées, d'expositions ou de manifestations culturelles, ainsi que des activités sportives, des excursions à l'intérieur du pays ou à l'étranger et bien d'autres activités récréatives. Les usagers du centre de loisirs participent activement à l'élaboration du programme. Les activités ont lieu les mardis, jeudis et samedis après-midi au Centre d'intervention Ambulatoire à Sandweiler. Ces locaux spacieux nous permettent d'offrir un certain nombre d'activités, notamment un atelier de cuisine. On distingue deux grands groupes cibles :

- Le premier groupe est constitué d'adolescents et des jeunes adultes. Les jeunes qui participent les mardi et jeudi après-midis sont des étudiants qui profitent du Centre de Loisirs après l'école. Avant de partir pour les différentes activités, le repas de midi est pris ensemble au Centre d'Intervention Ambulatoire. En 2015, 9 jeunes étaient inscrits au CDL. Le groupe du samedi est constitué de résidents du foyer CIRPA et de participants externes. Dans ce groupe, le CDL comptait 15 inscriptions en 2015. Les activités sont organisées de manière assez analogue au fonctionnement d'une maison de jeunes.
- Le second groupe cible est constitué des personnes qui vivent en autonomie et qui travaillent et bénéficient de l'accompagnement en milieu ouvert proposé par le service aide à domicile. La participation aux activités de loisirs, proposées chaque samedi après-midi, est l'occasion d'échanger des informations et des expériences ou encore d'élaborer des projets en commun. Huit des usagers du Service Aide à Domicile étaient également inscrits.

Service d'Aide à Domicile SAD

La chef de groupe du service est Madame Natascha Salomon. Le service s'adresse aux personnes atteintes de troubles envahissants du développement, qui vivent en milieu ouvert. Le suivi est adapté à la situation individuelle et aux capacités des usagers. L'accompagnement socio-pédagogique proposé par le service vise au maintien et à l'amélioration de l'autonomie et des compétences sociales (gestion du budget, démarches administratives, tâches ménagères, courses et commissions, accompagnement à des visites médicales, etc.). Il vise également à tisser autour de la personne un réseau de solidarité (famille, voisinage, collègues de travail...) et à l'inciter à recourir à l'offre culturelle et associative dans son environnement.

Enfin, il propose, dans le cadre de ses activités de loisirs, des activités de groupe le samedi après-midi ou à l'occasion d'une colonie de vacances. Outre les activités de loisirs déjà décrites, les personnes accompagnées bénéficient de la visite, au moins une fois par semaine, d'un membre du service.

En raison de la demande croissante, « Autisme Luxembourg a.s.b.l. » envisage la possibilité de développer l'offre de ce service, notamment en créant des communautés de vie encadrées.

Au 31.12.2015, le service assurait l'accompagnement de 12 personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme et vivant en autonomie.

En été 2015, le service a organisé 1 séjour de vacances de 6 jours au Lac de Garde avec 8 usagers et 2 encadrants.

Jusqu'à présent, le service n'est financé par aucune convention. Son financement repose sur les fonds propres de l'association et la participation des usagers. Compte tenu de la demande croissante, la direction a demandé au Ministère de la Famille et de l'Intégration un poste permettant au moins la coordination de ce service.

Service d'Intervention Ambulatoire SIA

Le SIA est un projet inclusif qui porte sur l'accompagnement en milieu ouvert et le développement des compétences sociales des personnes atteintes de troubles envahissants du développement (spectre de l'autisme) et plus spécialement du syndrome d'Asperger. Il s'adresse particulièrement aux élèves des lycées et aux adultes qui sont à la recherche d'un emploi sur le premier marché du travail.

Ces personnes rencontrent des difficultés importantes pour suivre un parcours scolaire, acquérir une qualification professionnelle et s'insérer de manière durable sur le marché du travail. Ces difficultés nécessitent une prise en charge aussi précoce que possible. Elles proviennent principalement de la dégradation des compétences sociales inhérente à l'autisme: difficultés à adopter un comportement adéquat, à reconnaître et gérer ses émotions, à reconnaître et comprendre des situations sociales, problèmes de communication, altération de l'hygiène de vie, décrochage scolaire ou problèmes dans le travail, difficultés à s'auto évaluer, etc. Outre les consultations individuelles, le projet comprend la mise en place d'un travail en petits groupes visant l'entraînement aux habilités sociales. Les travaux de groupe aborderont, de manière modulaire, différentes dimensions des compétences sociales, telles que le comportement, la gestion des émotions, de la communication, la perception, la cognition, les relations affectives, l'hygiène de vie et les loisirs. Des aides à la planification des activités et à la gestion du comportement sont également assurées. Un soutien dans la poursuite du cursus scolaire peut également être proposé.

Le but principal de l'entraînement aux habilités sociales pour les participants est de découvrir l'interaction sociale comme une expérience positive et non comme une expérience qui cause de la frustration.

En 2015, 12 personnes (adultes ou lycéens) ont participé aux séances de groupe organisées par le personnel du SIA. A côté du groupe d'entraînement aux habilités sociales 7 personnes ont profité de l'offre de séances individuelles régulières (1x/semaine ou 2x/mois). Les intervenants spécialisés ont eu des réunions hebdomadaires pour réaliser un planning efficace des séances de groupe. En outre, il y eu des contacts réguliers avec d'autres professionnels (lycées, SPOS, autres services). Des bilans réguliers ont été offerts aux parents des lycéens participant au groupe. Tout au long de l'année, l'ensemble du personnel a continué à s'investir dans le développement de la formation continue requise, particulièrement en ce qui concerne l'entraînement et le développement des compétences sociales des personnes atteintes du syndrome d'Asperger ainsi que dans l'élaboration du programme pour les différents groupes et profils prévus. A la fin du dernier trimestre 2015 des nouvelles demandes n'ont plus été traitées en raison de la fin du projet SIA en décembre 2015.

Service de Consultation

Le service de consultation est constitué d'une équipe multidisciplinaire, composée de trois psychologues, d'un pédagogue diplômé, de trois ergothérapeutes, d'une orthophoniste et d'une sophrologue. Les membres de cette équipe ont une fonction de personnes « ressources » pour le personnel d'encadrement actif dans tous les services gérés par "Autisme Luxembourg a.s.b.l.". Ils agissent aussi comme consultants et intervenants spécialisés auprès des usagers encadrés dans les différents services et auprès de leur entourage familial.

Au 31 décembre 2015, le service de consultation se composait de Madame Samira Messina et Madame Cathia Loor, psychologues, de Monsieur Michael Wortmann, pédagogue, de Madame Liz Theis, Madame Martine Dionysius et Madame Pauline Hemmer, ergothérapeutes, de Madame Cathy Soeder, sophrologue et de Madame Anna-Domenica Trunfio, orthophoniste.

Le personnel du service de consultation participe activement à l'élaboration et la mise en place des projets d'accompagnement socio-pédagogique individualisés dans chacun des services.

Le service de consultation est également ouvert au public.

Des interventions dans le cadre de l'assurance dépendance sont également assurées par l'équipe multidisciplinaire.

Voici les spécificités de chaque discipline :

a) Ergothérapie

Le service d'ergothérapie occupe :

- Un poste à mi-temps (20heures/semaine) du 01.01.2015-31.12.2015,
- Un poste à 25 heures/semaines du 01.01.2015-27.11.2015,
- Un poste à 15heures/semaine du 01.01.2015-28.02.2015,
- Un poste à mi-temps (20heures/semaine) du 01.07.2015-31.12.2015.

L'ergothérapeute en tant que membre de l'équipe interdisciplinaire, apporte des compétences spécifiques en ce qui concerne l'impact des déficits sur une activité ou une tâche.

En 2015, le service a réalisé 865 séances individuelles d'ergothérapie au profit de 43 usagers.

Buts généraux de l'ergothérapie :

Elle s'adresse à des personnes menacées ou présentant déjà des limitations d'activité et/ou de participation entraînées par une déficience, un dysfonctionnement, une incapacité ou un handicap. Le but ultime de l'ergothérapie est de permettre à la personne la réalisation d'activités et la participation dans les domaines de vie suivants : les soins personnels, la productivité (travail, école) et les loisirs. Elle tend à ce que la personne puisse accomplir ses activités ou rôles avec efficacité et satisfaction.

L'ergothérapeute agit à deux niveaux :

- Au niveau de la personne : Il cherche à favoriser le développement des capacités, à améliorer les fonctions déficitaires, à développer les possibilités restantes, à stimuler les capacités relationnelles, à développer des stratégies de compensation ou d'adaptation. Il réalise des orthèses adaptées et/ou propose des aides techniques qui s'avèrent nécessaires à l'indépendance de la personne concernée.
- Au niveau de l'environnement : Il conseille, forme et propose les solutions pratiques pour modifier l'environnement afin de le rendre plus accessible et/ou adapté et favoriser une meilleure intégration et/ou efficacité dans son milieu.

Les traitements spécifiques auprès de « Autisme Luxembourg a.s.b.l. » :

1. Thérapie en individuel (suivi régulier en salle de traitement) : 854 séances en 2015 auprès de 41 usagers
 - Les déficiences au niveau du système sensoriel : la perception, la proprioception, le sens tactile, les difficultés de modulation du tonus, la sensori-motricité ;
 - Les difficultés liées à la perception de son corps : le schéma corporel, l'enveloppe corporelle ;
 - Les capacités praxiques : la motricité fine, l'utilisation de la main et l'organisation du geste, les capacités graphiques, la dyspraxie ;
 - La mobilité en générale : l'immobilité, la lenteur, favoriser l'activité physique en général ;
 - Les fonctions mentales : mémoire, attention, concentration, orientation, conscience, fonctions cognitives de niveau supérieur.
2. Thérapie en individuel (suivi régulier) dans le cadre de l'assurance dépendance au domicile de la personne : 11 séances en 2015 auprès de 2 personnes
 - Améliorer, favoriser, maintenir, entretenir les aptitudes en lien avec la nutrition, l'hygiène et la mobilité ;
 - Voir également les points mentionnés ci-dessus.
3. Thérapie en groupe en collaboration avec le CDJ et SFP (activités sensori-motrices, ferme pédagogique) : 29 interventions en 2015
 - Les déficiences du système sensoriel et la mobilité générale ;
 - Les positionnements ;
 - L'initiation et la mise en situation.
4. Entraînement et apprentissage au travail et suivi ponctuel et sur demande spécifique : un total de 22 interventions en 2015
 - L'utilisation/l'essai des aides techniques ;
 - L'adaptation de l'activité ;
 - L'initiation et la mise en situation.
5. Entraînement et apprentissage dans la salle à manger (tous les jours) : 275 interventions en 2015
 - L'utilisation des aides aux repas : couverts adaptés, gobelets ;
 - Les positionnements ;
 - Les problèmes de mastication et de déglutition.
6. Prévention (suivi ponctuel, sur demande spécifique) : interventions dans 6 ateliers, dans le SFP et le CDJ pour différents besoins (jardin, cuisine, confiserie, couture, papier, back-office) pour 2015 ainsi que contrôle des chaussures auprès de 26 personnes tout au long de l'année.

Autres interventions spécifiques :

- Directe à la personne : mise en situation et apprentissage de bons gestes et conduites à tenir pendant les activités, économie articulaire ;
 - Indirecte au niveau de l'environnement : positions de travail, ergonomie, mobilier et matériel adapté.
7. Conseil (sur demande spécifique des ateliers et dans le cadre de l'assurance dépendance) : différentes adaptations ont été réalisées pour la salle à manger, les toilettes, le CIRPA, les aides techniques au travail
- Les aides techniques : travail, repas, toilette, habillage, communication (en collaboration avec l'orthophoniste) ;
 - L'adaptation de l'environnement.
8. Contact avec différents fournisseurs et recherche de matériel (aides techniques et adaptations matériels pour les différents ateliers)

Autres rôles non spécifiques :

- Participation aux visites médicales chez les spécialistes en cas de troubles moteurs ou de difficultés cognitives spécifiques (en collaboration avec l'infirmier) : 1 accompagnement en 2015
- Participation aux groupes de travail sur les difficultés liées à nutrition et le bon choix alimentaire : 2 réunions en 2015 ;
- Assurance dépendance : visites à domicile (1 visites en 2015), rédaction de rapport (6 rapports en 2015), présence lors des réévaluations des personnes par la cellule d'évaluation (5 réévaluations en 2015) et réunion Assurance dépendance interne (4 réunions en 2015) ;
- Participation aux réunions interdisciplinaires dans le cadre des PASP-G (66 réunions en 2015) pour tous les usagers (lundis après-midi au CRT) et PASP-S (7 réunions en 2015) (CRT) ;
 - Réunion phase S : 27 en 2015
 - Réunion phase S+5 : 27 en 2015
 - Réunion phase X1+2 : 12 en 2015
- Réalisation du bilan d'évaluation (B.ev.) (45 B.ev. en 2015), élaboration d'hypothèses en ce qui concerne les difficultés observées dans les compétences générales des usagers (30 hypothèses en 2015), rédaction du bilan intermédiaire des buts et objectifs en ergothérapie (X-2) (10 bilan X-2 en 2015) et formulation de projets d'intervention (P.in.) (30 P.in. en 2015) ;
- Réalisation d'un bilan ergothérapeutique auprès de 21 usagers en 2015 nécessitant 84 séances avec l'utilisateur même ;
- Elaboration d'autres rapports (6 rapports en 2015) ;
- Réunions Ergo : 33 réunions en 2015 ;
- Réunions d'équipe au CIRPA : 2 réunions en 2015 ;

- Réunions d'atelier CRT (17), CDJ (4), SFP (15) : 36 réunions en 2015 ;
- Réunions groupe suivi : 20 réunion en 2015 ;
- Réunions avec un référent : 22 réunions en 2015 ;
- Réunions avec les autres intervenants : 49 réunions en 2015 ;
- Réunion avec d'autres services de l'extérieur : 1 réunion en 2015 ;
- Entretiens avec les parents : 8 entretiens en 2015 ;
- Intervention en cas de crises : 5 interventions en 2015 ;
- 4 Accompagnements d'une stagiaire en ergothérapie pendant un mois (janvier-février 2015, mai 201, juin 2015, septembre-décembre 2015) ;
- Participation à des formations :
 - Interne : 1 jour en tout
 - Externe : 7 jours en tout.

b) Sophrologie

Les séances de sophrologie ont lieu les mardis matin et les jeudis après-midi.

Pour des raisons d'organisation, les groupes de sophrologie ont été réorganisés : un groupe de 3 personnes le mardi matin et un groupe de 4 personnes le jeudi après-midi. Depuis fin de l'année 2015, quelques séances du jeudi ont pu se dérouler à l'Airtramp même si nous avons rencontré quelques problèmes techniques.

« Il est clair que les séances de sophrologie apportent toujours le bien-être aux personnes qui y participent, la posture corporelle en est la preuve la plus évidente. Après quelques minutes, les muscles se relâchent et la posture change, le corps se laisse aller. Pour certains le travail de relâchement cérébral est assez facile, mais pour d'autres, beaucoup de pensées « parasites », viennent perturber ce lâcher-prise. » Ceci reste valable en 2015 bien sûr, mais ce qui a évolué, c'est la capacité des participants à donner également leur suggestion concernant le contenu de certaines séances. Ils ont leurs préférences et donnent soit, des idées concrètes, ou arrivent à faire un choix entre quelques propositions faites.

Le nombre de personnes bénéficiant de séances « non sophrologiques », donc des séances qui sont orientées vers le bien-être ou la prise de conscience corporelle, est de 4 personnes dont une personne externe.

« La personne qui a bénéficié des 5 séances à « l'essai » en 2013, est toujours suivie en individuel, mais sous une autre forme que la sophrologie proprement dite. En effet, cette personne ayant des grandes difficultés au niveau du schéma corporel, un travail doit d'abord être fait sur une longue période afin

d'améliorer son ressenti corporel avant de parler de travail sophrologique proprement dit. » Cette personne est toujours suivie courant 2015 en individuel. Comme il y a eu une réorganisation au sein de l'institution, le plan de thérapie a dû être retravaillé ce qui a entraîné un arrêt des séances courant 2015 pendant plusieurs mois. Mais depuis l'été 2015, cette personne est suivie régulièrement à raison d'une fois par semaine. L'accent est mis sur la détente musculaire, car c'est une personne qui n'arrive pas à se laisser aller, qui a un tonus musculaire très rigide. Le travail consiste surtout en des exercices de tension/relâchement pour ressentir la différence entre ces 2 états et pour accepter petit à petit ce relâchement.

c) Orthophonie

Le service d'orthophonie a occupé en 2015 un poste à 40 heures par semaine. En 2015, le service a réalisé 719 séances individuelles d'orthophonie au profit de 31 usagers.

Diagnostic : analyse des problèmes de communication, des troubles de parole, des compétences de communication et adaptation d'aides et de moyens de communication possibles.

Thérapie : stimulation de la communication non-verbale par la communication fonctionnelle

Cette méthode est appliquée pour aider les personnes qui ne savent pas ou presque pas parler et leur donner ainsi la possibilité d'élargir leurs capacités communicatives :

- Par l'application d'aides de communication corporelles différentes :
 - a. Formes de communication propres : p.ex. respiration, décontraction des muscles, tenue du corps, contact des yeux, activités, expressions verbales et vocales, gestes, mimiques, gestes des mains .
 - b. Aides de communication non-électroniques :
 - p.ex. livres, classeurs, tableaux, panneaux de communication etc., albums de photos, cases de communication avec des objets en miniature, posters d'images ou de symboles, des fiches cartonnées avec des mots ou des images en rapport direct avec la personne concernée ; les symboles sont fixés et servent à la communication par le fait de les montrer du doigt ;
 - divers systèmes de symboles et d'images (p.ex. PCS, Boardmaker) ;

- langage gestuel (DGS, GUK);
- communication par fiches cartonnées d'images (PECS).
- c. Aides de communication électroniques : appareils de communication adaptés à l'utilisateur (M3, Mobi, Smart, Go talk)
 - Entraînement et apprentissage en collaboration avec l'informaticien (10 réunions en 2015);
 - Relation, contact et suivi avec l'Assurance dépendance.

Autres types d'intervention :

- Amélioration de la compréhension ;
- Thérapie de la bouche ;
- Thérapie des troubles de la motricité orale et de la déglutition : entraînement et apprentissage dans la salle à manger : (188 interventions en 2015);
- Thérapie de l'articulation ;
- Thérapie de langage (sur tous les plans de la langue : élargir le vocabulaire, grammaire et phonologie) ;
- Consultation de la famille, des personnes du proche entourage et des éducateurs.

Autres rôles non spécifiques :

- Participation aux groupes de travail sur les difficultés liées à la nutrition et le bon choix alimentaire : (2 réunions en 2015);
- Assurance dépendance : demandes pour les appareils de communication
- Participation aux réunions interdisciplinaires dans le cadre des PASP-G (38 réunions en 2015) pour tous les usagers (lundis après-midi au CRT) ;
- Elaboration d'hypothèses en ce qui concerne les difficultés observées dans les compétences générales des usagers (26 hypothèses en 2015) ;
- Bilans de thérapie: 10 bilans en 2015 ;
- Elaboration de bilans d'orthophonie: 12 bilans en 2015 ;
- Elaboration de plans d'interventions: 17 en 2015 ;
- Réunions avec le SFP et CDJ : 16 réunions en 2015 ;
- Réunions d'équipe au Cirpa : 1 réunion en 2015 ;
- Réunions avec le référent : 21 réunions en 2015 ;
- Réunions avec les consultants : 16 réunions en 2015 ;
- Réunions concernant l'assurance dépendance : 5 réunions en 2015 ;
- Réunions PO : 36 réunions en 2015 ;
- Réunions d'équipe Logo: 23 réunions en 2015 ;
- Interventions lors de situations de crise ;
- Divers projets internes : aider l'utilisateur à faire un choix du menu ;

réalisation de matériel thérapeutique ; observations dans les ateliers.

d) Pédagogie

Le but d'une approche pédagogique est d'évaluer les compétences et besoins individuels afin d'optimiser les résultats d'apprentissage et de promouvoir le développement personnel de chaque individu par le choix ou l'élaboration d'une approche didactique individualisée. Le pédagogue est chargé du développement des curricula, des supports d'évaluation, et des analyses des résultats. En tant que consultant, le pédagogue intervient dans les différents services d'Autisme Luxembourg a.s.b.l., que ce soit pour l'organisation pédagogique ou la structuration des lieux de travail ou de vie ainsi que pour le développement d'une approche individualisée. Le pédagogue accompagne les éducateurs dans le choix des outils didactiques et des approches pédagogiques. Il les soutient dans le développement des projets d'accompagnement socio-pédagogiques généraux et spécifiques et peut soutenir l'équipe lors des situations éducatives. Le pédagogue est également chargé des formations internes relatives à l'autisme (les causes, les répercussions sur la vie, le comportement et l'apprentissage, les méthodes de soutien etc.). Enfin, il planifie, réalise et évalue régulièrement des séances individuelles et en groupe axées sur les émotions, la communication et l'entraînement des compétences sociales.

En interne :

- Entretiens individuels (entraînement social, communication, émotionnel etc.) ;
 - Observation du comportement de l'utilisateur, dans sa vie quotidienne ou en situation particulière ;
 - Passation de tests ;
 - Intervention lors de situation de crise, de détresse.
- PASP
 - Elaboration d'hypothèses sur les comportements problématiques afin de mettre en place le projet d'accompagnement socio-pédagogique ;
 - Participation aux réunions multidisciplinaires (Mudis) pour élaborer des objectifs individuels et des mesures pédagogiques ;
 - Soutenir des équipes pour mettre en place les mesures décidées ;
 - Bilans pédagogiques.

- Procédure d'admission
 - Préparation du stage d'observation (soutenir les équipes et les usagers);
 - Accompagnement et évaluation du stage d'observation ;
 - Rédaction des bilans pour la commission d'admission ;
 - Assister à la commission d'admission (un membre du service de consultation).
- Service d'Intervention Ambulatoire (SIA) / FSE
 - Planification, réalisation et évaluation des groupes d'entraînement aux habilités sociales (adultes et élèves) ;
 - Séances d'information aux lycées concernés ;
 - Conseil individualisé pour des membres respectivement leurs familles.

En externe :

- Traitement des dossiers d'admission ;
- Formations externes relatives à l'autisme (des Lycées, Internat Notre-Dame de Lourdes, Association Luxembourgeoise des Infirmiers/ières en Pédiatrie etc.) ;
- Entretien et soutien dans l'orientation pour les personnes atteintes d'autisme et leurs parents ;
- Personne de contact pour personnes atteintes d'autisme en milieu ouvert et assistance ponctuelle au travail ;
- Participation régulière au groupe de travail « troubles de comportements » (échange interdisciplinaire et discussions des cas avec des institutions partenaires) ;
- Collaboration avec des intervenants spécialisés externes (psychiatres, psychologues, pédagogues etc.).

e) Psychologie

En 2015, le service a assuré environ 78 consultations individuelles fixes par semaine (essentiellement soutien psycho-social accordé par l'assurance dépendance et interventions retenues au P.A.S.P.). Il a participé à 5 réunions pluridisciplinaires internes et 1 réunion d'équipe de consultation par semaine. Une fois par mois des groupes de paroles se sont constitués, complétés/combinés par des activités de loisirs d'une part, au sein du Foyer CIRPA et d'autre part, au sein du Service d'Aide à Domicile par une des psychologues.

Parallèlement, à ses rendez-vous fixes, des consultations ponctuelles, sur demande sont assurées par notre équipe de psychologues auprès des

personnes bénéficiaires de l'institution, ainsi qu'auprès des équipes encadrantes. Lors de ces consultations, divers sujets peuvent être traités comme par exemple l'élaboration des projets socio-pédagogiques des personnes encadrées ou bien des difficultés personnelles au travail. Ces rendez-vous sont ponctuels mais réguliers, en moyenne 1-2 par semaine.

Enfin, le service de psychologie assure également l'échange, le conseil et l'accompagnement des 64 bénéficiaires du CRT avec leurs familles et les autres professionnels qui assurent leur prise en charge (médecins-psychiatres, psychologues, personnel de foyers d'hébergement externes, anciens éducateurs/enseignants lors des procédures d'admission,...). Ces contacts sont également ponctuels, mais réguliers et leur intensité fluctue selon le besoin.

En 2015, le service de psychologie a également été sollicité pour l'accompagnement et l'encadrement de 8 nouvelles admissions au CRT.

Enfin, le service de consultation et donc de psychologie reste ouvert aux professionnels et particuliers externes nécessitant des informations, conseils et des propositions d'orientation au sujet des troubles du spectre autistique. Ceci peut avoir lieu sous forme d'entretiens téléphoniques, les intéressés peuvent également se voir proposer un rendez-vous ou une visite sur les lieux (scolaires p.ex.). Des renseignements téléphoniques sont donnés plusieurs fois par semaine, alors que des visites ou rendez-vous de premier contact ont lieu en moyenne 1 fois par mois.

Des formations au sujet des troubles du spectre de l'autisme sont offertes pour des personnes externes (p.ex. écoles, entreprises ou autres institutions du secteur social), souhaitant s'informer et se former au sujet des troubles du spectre autistique et de la prise en charge. En moyenne, il y a 1 à 2 formation(s) par année.

En 2015, les psychologues ont également accueilli 2 stagiaires en psychologie à raison de 300h de pratique au total.

Activités :

- Entretiens individuels ;
- Observations du comportement de l'utilisateur, dans sa vie quotidienne ou en situation particulière ;
- Passation de tests ;
- Bilans psychologiques ;
- Collaboration avec le psychiatre et des intervenants spécialisés externes ;

- Elaboration d'hypothèses sur les comportements problématiques afin de mettre en place le projet d'accompagnement socio-pédagogique (P.A.S.P.);
- Accompagnement, entretiens, observations et rapports lors de la phase d'observation (stage);
- Rapports pour la demande de soutien psycho-social dans le cadre de l'assurance dépendance et assurer les prestations accordées ;
- Rapports pour la demande du statut du salarié ;
- Rapports et/ou avis pour la Commission d'Orientation et de Reclassement professionnel ;
- Intervention lors de situations de crise, de détresse ;
- Participation à la commission d'admission ;
- Participation à la phase/procédure d'admission avec entretien et soutien des personnes atteintes du trouble autistique et leur famille (1^{er} contact, orientation, visites à la maison ou dans le milieu professionnel/scolaire, rédaction de rapports d'anamnèse, ...);
- Formations pour étudiants et/ou professionnels externes.

LE SERVICE DES SOINS ET SANTÉ

Le service était assuré au 31 décembre 2015 par deux infirmières diplômées, qui assurent les soins de santé ainsi que des prestations au sens de l'assurance dépendance et (de) l'éducation à la santé et gèrent, avec la collaboration d'un médecin généraliste, les dossiers médicaux des personnes encadrées. Il s'agit de centraliser les informations médicales. Pour ce faire, une collaboration étroite est mise en place avec le corps médical et les établissements hospitaliers.

Des analyses de sang et tous les actes infirmiers peuvent être réalisés régulièrement au Centre Roger Thelen. La collaboration avec des professionnels indépendants permet de compléter la prise en charge spécialisée des personnes présentant des troubles envahissants du développement. Ainsi un médecin généraliste, un kinésithérapeute, un ostéopathe, un médecin dentiste, une opticienne et une pédicure interviennent régulièrement au Centre Roger Thelen.

La convention de collaboration privilégiée avec le Centre Hospitalier du Nord Ettelbruck est toujours en place afin d'assurer, d'une part, un accueil adapté du patient lors d'une hospitalisation ou d'une consultation et, d'autre part, afin de mieux coordonner les différents examens médicaux nécessaires notamment en les regroupant lors d'une seule visite. Pendant l'année 2015, le service a fait 139,5

heures de visites médicales dans le cadre de consultations externes et d'interventions chirurgicales.

LES ATELIERS PROTÉGÉS

« Autisme Luxembourg a.s.b.l. » gère deux sites où sont implantés des ateliers protégés accueillant des personnes atteintes d'autisme et justifiant du statut de salariés handicapés : la « Keramikfabrik » à Esch-sur-Alzette et le département « Ateliers protégés » du « Centre Roger Thelen » à Beckerich. Les objectifs principaux de ces ateliers sont identiques : il s'agit de proposer des emplois adaptés à des personnes atteintes d'autisme qui ne sont pas - ou pas encore - en mesure d'intégrer le marché ordinaire du travail.

Par le biais d'un encadrement très individualisé, l'équipe encadrante veille à les faire participer au travail de production et à favoriser le développement de leurs compétences. Les ateliers protégés ont donc une double mission :

- La participation de la personne atteinte d'autisme aux processus de travail dans un cadre adapté;
- L'insertion professionnelle sur le marché de l'emploi grâce à un apprentissage des compétences nécessaires et à l'organisation de stages en entreprises.

En plus de l'activité céramique proposée dans notre « Keramikfabrik » implantée à Esch, le département « Ateliers protégés » du CRT implanté à Beckerich a proposé 7 ateliers de travail en 2015 :

- Atelier jardinage
- Atelier confiserie
- Atelier imprimerie
- Atelier papier
- Atelier cuisine
- Atelier couture
- Atelier Back-office

L'atelier confiserie regroupe non seulement l'activité de production de confiseries (bonbons aux fruits) mais aussi une importante activité de production de confitures. L'atelier Back-office réalise notamment de petits travaux administratifs mais surtout des travaux de Gestion Électronique de Documents (GED) et d'archivage électronique. Cette activité a été initiée depuis 2011, grâce à l'appui financier du Fonds social européen et du Ministère du Travail et de l'Emploi (voir descriptif des projets FSE).

Comme son nom l'indique, la « Keramikfabrik » à Esch-sur-Alzette est un atelier réalisant des objets artisanaux en céramique au moyen de différentes techniques de production : technique du moulage ou du libre montage, réalisation d'articles « sur mesure ».

Le département « Ateliers protégés » du CRT a été conçu initialement en vue d'assurer environ 35 à 40 places de travail ou de formation professionnelle à des personnes atteintes d'autisme. Durant l'année 2015, nous avons instruit de nouvelles demandes en obtention du statut de salarié handicapé et d'orientation vers nos ateliers protégés pour 5 usagers du service de formation professionnelle qui avaient terminé leur cycle de formation. Ceux-ci ont donc obtenu un contrat de travail, à durée indéterminée dans les ateliers, au cours de l'année 2015, sous le statut de salarié handicapé. Par contre, il a été mis fin au contrat de travail de 3 autres salariés handicapés, en maladie de longue durée, et pour lesquels leur état de santé a justifié un arrêt de tout travail avec un retour définitif à domicile et l'octroi d'une rente d'invalidité. En raison également de la dégradation de son état de santé et de la diminution sensible de ses aptitudes au travail, il a été mis fin également au contrat de travail d'une autre salariée handicapée qui a été réorientée vers le centre de jour avec demande d'octroi du revenu pour personne gravement handicapée RPGH et d'un complément financier sur base d'une rente d'invalidité.

Par ailleurs, le service de formation professionnelle est resté confronté en 2015 à une liste d'attente de plus en plus importante (plus de 60 personnes en 2015) alors que les ateliers, ont encadré encore, en moyenne, 39 salariés handicapés durant l'année 2015 (malgré 4 réorientations de salariés handicapés vers d'autres cadres de vie) dont 38 sous contrat de travail à temps plein et un salarié handicapé à mi-temps. Les demandes d'insertion professionnelle, à terme, dans les ateliers restent donc importantes puisqu'elles sont liées aux personnes qui sont en fin de cycle de formation professionnelle et qui souhaitent obtenir un emploi adapté. Entre 5 à 10 personnes sont donc susceptibles d'être engagées chaque année dans les ateliers. Ainsi, 1 stagiaire en formation a été accueilli dans les ateliers en janvier 2015, 1 en avril 2015 et 6 nouveaux usagers en septembre 2015, à temps plein durant un stage d'observation de quelques mois. Au total, en 2015, 18 stagiaires étaient donc intégrés dans les ateliers, soit à temps plein durant un stage d'observation, soit à temps partiel dans le cadre d'une formation professionnelle. Depuis 2014 déjà, le taux maximal d'occupation est donc atteint dans quasi tous les ateliers de travail, sur base de l'espace vital et des postes de travail vacants mais aussi selon les possibilités d'encadrement en fonction du personnel disponible et d'une clef d'encadrement qui puisse garantir une qualité et une efficacité suffisantes face aux contingences d'encadrement et de production.

Pour faire face à cette importante demande d'intégration, le projet d'extension des ateliers protégés a été finalisé quasi en totalité en 2014, à travers l'aménagement progressif de l'ensemble des nouveaux locaux prévus pour la mise au travail ou l'accompagnement psycho-médico-social des personnes atteintes d'autisme. Cette finalisation des travaux en 2014 a permis de disposer dès 2015 d'une capacité d'accueil quasiment doublée dans la structure de travail. Progressivement, ces nouveaux espaces de travail ont commencé à être occupés en fin d'année 2014 déjà puis totalement en 2015. Cette mise en place de nouveaux espaces et nouveaux développements de nos activités et produits a été officiellement institutionnalisée, à travers une journée d'inauguration, le 02/04/2015, qui a permis de rassembler un très large public composé de politiques, officiels, familles et partenaires divers. L'utilisation de ces nouveaux espaces de travail permet d'offrir au maximum à Beckerich, 86 places à répartir entre les salariés handicapés et les usagers des 3 principaux secteurs d'activités spécialisés que sont les ateliers de travail, le service de formation professionnelle et le centre d'activités de jour.

La « Keramikfabrik » quant à elle, a continué en 2015 à offrir 6 à 7 places de travail à des personnes atteintes d'autisme. Cet atelier a donc permis à nouveau de former et d'insérer plusieurs nouveaux jeunes adultes dans les techniques de production d'articles en céramique. Par ce biais, ces jeunes ont été également confrontés à la gestion d'une activité de travail externalisée. Cela nécessite de leur part d'autres apprentissages en lien notamment avec la gestion autonome des horaires de travail et des moyens de déplacement, la confrontation directe, matin et soir, avec la population en ville et les autres usagers des transports en commun ainsi que la gestion de leurs contacts sociaux durant les repas de midi au restaurant.

- [Activités des ateliers du Centre Roger Thelen en 2015](#)

Comme toujours, le cadre du personnel a encore évolué, en 2015, sur base de quelques changements liés à des départs ou remplacements nécessaires pour des raisons diverses (départs délibérés, congé de maternité, congé sans solde,...).

Un objectif essentiel encore en 2015 fut d'assurer un personnel de métier et éducatif suffisant et compétent dans les ateliers afin de répondre adéquatement au profil des personnes à encadrer et à l'évolution quantitative et qualitative des activités économiques à proposer en vue d'assurer régulièrement le développement des activités et donc de nouvelles places de travail. Pour ce faire, le personnel a pu bénéficier notamment de multiples formations externes ou internes complémentaires, durant l'année 2015, en vue de renforcer ses

compétences professionnelles ainsi que la qualité globale de l'encadrement des salariés handicapés dans les ateliers.

Par ailleurs, en plus des remplacements nécessaires lors de départ de personnel essentiellement éducatif, un nouveau poste d'éducateur supplémentaire a pu être assuré en vue de renforcer l'équipe d'encadrement de salariés handicapés ou d'usagers en formation dans les ateliers. Une nouvelle chargée de direction a été désignée en tant que responsable pédagogique suite au départ vers d'autres fonctions d'un membre de la direction. De même, un nouveau poste d'aide administratif a permis de venir renforcer la gestion administrative et le travail de secrétariat, de plus en plus conséquents, pour assurer le bon fonctionnement des ateliers.

Malheureusement, notre « Social-design », engagée à temps partiel depuis 2014 en vue de nous aider à professionnaliser notre visibilité et à développer notre packaging nous a quitté, en milieu d'année 2015, pour un emploi à temps plein. Malgré cela, nous avons continué, en interne, à développer nos divers supports de communication et d'emballages des produits en vue d'homogénéiser et renforcer notre visibilité. Dans ce contexte, nous avons fait l'acquisition, en 2015, d'une machine de gravure et de découpe par laser. Ce nouvel équipement moderne nous a permis, dès 2015 déjà, de développer de nouveaux packaging pour nos produits, de perfectionner et automatiser la découpe et préparation de pièces, notamment de papier et tissus, nécessaires à la confection de nos différentes productions, de réaliser déjà plusieurs travaux de découpe de matières (ex: trophées en plexiglass) ou gravures sur divers objets (ex: gravure sur clef usb) pour des clients externes.

Comme par le passé, 3 nouvelles personnes bénéficiaires du revenu minimum garanti ont été intégrées, durant une partie de l'année 2015, sur base d'une mesure d'insertion professionnelle (mesure ATI) au sein des ateliers (une dame à raison de 20H/semaine dans l'atelier de couture, une dame à raison de 30H/semaine dans l'atelier de cuisine, une dame à raison de 20H/semaine dans l'atelier Back-Office). Ces personnes soutiennent le personnel de métiers dans toutes les tâches inhérentes à la production dans les ateliers concernés. Leur insertion dans les ateliers protégés leur permet d'acquérir de nouvelles compétences essentiellement techniques mais aussi socio-éducatives par le biais de leur immersion chaque jour dans le travail en ateliers avec des salariés handicapés.

En 2015, de nouveaux contrats d'apprentissage, dans le métier d'auxiliaire de vie, ont été conclus. De plus, de nombreux stages d'étudiants, issus de multiples écoles du pays et de l'étranger, ont été réalisés ce qui a permis périodiquement de consolider la qualité de l'encadrement. De même, 2 stages de jeunes encadrés par

le Service Volontaire d'Orientation (Service National de la Jeunesse) ont été organisés dans les ateliers.

Comme déjà depuis quelques années, les limites du financement octroyé pour l'année 2015 par les pouvoirs subsidants n'ont pas permis d'assurer une clef d'encadrement réellement adaptée et suffisante dans certains ateliers, surtout si l'on tient compte des spécificités et des difficultés de l'encadrement, au sein d'une structure de travail, de personnes présentant des troubles conséquents du comportement en lien avec le spectre de l'autisme. La plupart du temps, ce n'est que grâce à une intensification de moyens financiers complémentaires (type assurance dépendance) ou alternatifs (sponsoring, dons, ...) que les ateliers ont pu assurer davantage de ressources en personnel et/ou en équipement.

Malgré ces limites financières de plus en plus contraignantes dans le développement des postes de travail et qui grèvent de plus en plus l'équilibre financier des ateliers, nous avons veillé également à procéder au développement ou la modernisation de certains équipements de production par le biais d'achats de matériels ou de leasing de divers matériels plus performants. Ceci a certainement encore contribué en 2015 à préserver ou accroître les recettes de certains ateliers malgré les difficultés à encadrer plus de salariés handicapés aux capacités de production parfois très limitées et qui manifestent des troubles du comportements parfois conséquents et fréquents.

Au cours de l'année 2015, nous avons participé à près de 30 manifestations externes (marchés divers, expositions, braderies, activités culturelles, Emaischen, bazar international, Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme,...) durant lesquelles nous avons proposé un stand de vente de nos produits. Nous avons aussi informé le public sur la problématique de l'autisme et sur les services que nous offrons pour y répondre. Ces activités se déroulent dans l'ensemble du pays. Nous avons en plus assuré une présence quotidienne, durant plusieurs jours ou semaines, lors notamment des marchés de Noël à la City Concorde, à Ettelbruck, au Windhof et dans des entreprises privées (Linklaters, Statestreet Bank). En 2015, nous avons également pu participer exceptionnellement au Marché de Noël de Strasbourg dans le cadre d'un stand commun avec les opérateurs luxembourgeois issus du champ de l'économie sociale et solidaire.

En septembre 2015, nous avons organisé, dans le cadre de la journée des entreprises, une grande action « portes ouvertes » dans les ateliers avec plusieurs démonstrations, animations, séances d'informations, dégustations,... Un public nombreux a pu ainsi découvrir nos activités et produits mais aussi se renseigner plus précisément sur nos multiples services spécialisés dans l'aide aux personnes atteintes d'autisme.

Comme toujours, ces activités annexes et complémentaires ont été assurées en 2015 non seulement par le personnel de l'association mais aussi par quelques bénévoles et sympathisants de l'association sans lesquels ces activités ne pourraient se réaliser avec une telle variété, ampleur et fréquence.

Par ailleurs, l'atelier cuisine a réalisé en 2015 plusieurs repas, banquets ou services traiteur pour des groupes externes (buffets froids ou chauds, pains surprises, canapés,...). Ces activités ont nécessité une grande flexibilité et disponibilité de travail au sein du personnel des ateliers.

Durant cette année 2015, nous avons aussi continué à accueillir de nombreux groupes de visiteurs au CRT à Beckerich. Ainsi, un groupe d'éducateurs issus de plusieurs pays européens a souhaité découvrir notre association et notre projet éducatif. Par ailleurs, à l'occasion de ces visites de nos ateliers, nous avons pu faire connaître la problématique de l'autisme et faire découvrir le savoir-faire des salariés handicapés à travers les produits de qualité qu'ils réalisent chaque jour, avec l'appui et le professionnalisme du personnel de métier et des éducateurs.

Afin de garantir et renforcer un développement qualitatif continu, des groupes de travail composés de membres du personnel de l'association se sont tenus, durant l'année 2015, en vue d'améliorer encore divers supports de communication (site internet, journal interne InfoAutisme) ou de développer nos gammes de produits afin de s'adapter aux nouvelles attentes des clients en terme de variété d'offre, de qualité et d'originalité.

- Projets cofinancés par le Fonds social européen

« Créé en 1957, le Fonds social européen est le principal instrument financier de l'Union européenne qui investit dans le capital humain.

Il soutient l'emploi et aide les personnes à parfaire leur formation et leurs compétences afin d'améliorer leurs perspectives professionnelles.

Les États membres et les régions élaborent leurs propres programmes opérationnels FSE afin de répondre aux besoins réels «de terrain».

Le FSE se consacre à la promotion de l'emploi au sein de l'UE. Il aide les États membres à rendre leur main-d'œuvre et leurs entreprises plus aptes à relever de nouveaux défis mondiaux.

Au Luxembourg les programmes FSE sont gérés par le Ministère du Travail et de l'Emploi. »

L'année 2015 constituait la dernière année d'activités pour les trois projets initiés par Autisme Luxembourg a.s.b.l. et cofinancés conjointement par le Ministère du Travail et de l'Emploi et le Fonds social européen.

Ainsi, la poursuite encore durant l'année 2015, avant la clôture finale en décembre 2015, des deux activités de formation liées à la Gestion Electronique de Documents (GED) et à l'archivage numérique ainsi que la poursuite du service « Jobcoach », initiées déjà en 2011, ont permis d'assurer encore une formation adaptée au profit de plus en plus de bénéficiaires, essentiellement avec syndrome d'Asperger, en recherche d'activités professionnelles adaptées au mieux à leurs aptitudes et compétences.

Dès lors, en moyenne, 10 stagiaires ont pu profiter de la formation GED en 2015 et 35 personnes ou salariés handicapés des ateliers ou externes ont bénéficié d'un accompagnement par le service « Jobcoach » en vue d'analyser toute perspective de stage ou d'emploi en entreprise sur le marché ordinaire de l'emploi.

Globalement, avec le projet du service d'intervention ambulatoire (SIA), ces 3 projets ont permis de renforcer nos actions d'aide à l'insertion socio-professionnelles de nombreux personnes atteintes d'autisme en recherche d'une première mise à l'emploi ou d'une réorientation professionnelle stable et adaptée.

1. Service d'Intervention Ambulatoire (« AutismusAmbulanz »)

Le projet du service d'intervention ambulatoire portait sur l'accompagnement en milieu ouvert et le développement des compétences sociales des jeunes atteints de troubles envahissants du développement (spectre de l'autisme) et plus spécialement du syndrome d'Asperger. Il s'adressait particulièrement à des participants âgés de 12 à 21 ans. Pour la durée du projet, il était prévu d'accompagner 16 à 20 jeunes et leur famille.

En 2015, 14 personnes (adultes ou lycéens) ont participé, aux séances organisées par le personnel du SIA. Durant les 3 années de fonctionnement (2011-2013), 30 personnes ont pu bénéficier d'une aide à l'insertion socio-professionnelle notamment à travers des séances hebdomadaires de « social training » ou des séances individuelles de coaching. Près de 64% de ces participants ont participé à l'ensemble des activités proposées ou se sont remotivés et (ré)orientés vers un nouveau projet de formation scolaire ou professionnelle, adapté aux difficultés liées à des troubles de l'autisme.

2. GED II (Gestion Electronique de Documents)

Le projet 2014 - 2015 était une prolongation du projet GED initial qui visait à élargir, adapter et consolider les acquis du programme initial, de 2011 à 2013, axé sur la mise à l'emploi d'un maximum de salariés handicapés dans des structures de

prestations de services de GED et d'archivage numérique répondant aux nouvelles conditions légales d'accréditation en tant que Prestataires de Services de Dématérialisation et/ou de Conservation (PSDC).

Dès lors, durant ces 2 années de prolongement (2014-15), cette activité de GED a permis de former 9 nouvelles personnes atteintes d'autisme aux activités de digitalisation. Par ailleurs, 6 autres stagiaires en formation déjà dans le programme initial (2011-2013) ont élargi et renforcé encore leurs compétences en la matière par une participation dans le programme 2014-2015. Globalement, ce sont donc 15 personnes (salariés handicapés ou usagers en formation professionnelle) qui ont pu profiter de ce programme. 85% de ces stagiaires en formation ont terminé leur cycle de formation. Durant ces 2 années, des travaux ont été réalisés pour plus de 15 clients différents dont plusieurs communes pour lesquelles des travaux importants de digitalisation de registres d'état civil ont été réalisés. Près de 70% des stagiaires ont finalement été intégrés dans un atelier de GED qui continuera de fonctionner à l'avenir, de façon autonome, en assurant la gestion de ce type d'activités pour des clients et entreprises externes.

3. Insertion II (Jobcoaching)

L'opération 2014 - 2015 visait notamment à poursuivre et consolider le projet 2011-2013 de jobcoaching spécialisé dans l'insertion et le maintien sur le marché ordinaire du travail de personnes présentant des troubles envahissants du développement. Le service les accompagnait tout au long de leur parcours d'insertion socio-professionnelle, notamment lors de la recherche d'un stage en entreprise et d'un emploi sur le marché du travail, dans la sensibilisation et information des collègues et futurs collègues aux spécificités du travail avec une personne présentant des troubles envahissants du développement et dans la gestion des relais nécessaires au profit d'une intégration optimale du bénéficiaire.

Globalement, le projet Jobcoaching a permis d'accompagner près de 40 personnes durant les années 2014-15, qui éprouvaient des difficultés, soit pour préserver leur emploi ou pour rechercher un emploi sur le marché ordinaire du travail, soit pour définir et structurer un projet de formation professionnelle susceptible d'aboutir à une mise à l'emploi en milieu ordinaire ou protégé.

Dans ce contexte, près de 60 entreprises ont été sensibilisées aux compétences professionnelles spécifiques que peuvent faire valoir des salariés atteints d'un syndrome Asperger et aux conditions et intérêts en cas d'engagement d'une telle personne dans leur entreprise. 50% des entreprises contactées en 2014-15 ont marqué leur accord en vue de permettre le déroulement d'un ou plusieurs stages dans leur entreprise. 28 stages ont ainsi été organisés sur les 2 années de fonctionnement de l'atelier. Parmi les personnes aptes et motivés, 53% des

stagiaires en recherche active et directe d'un emploi ont pu trouver ou retrouver une place de travail adaptée.

- Nouveaux projets FSE

En 2015, « Autisme Luxembourg a.s.b.l. » a soumis 3 dossiers de candidatures dans le cadre de l'appel à candidature pour le programme FSE relatif aux années budgétaires 2016-2017. Les projets s'inscrivent dans une volonté d'initier de nouvelles actions pilotes, substantielles et complémentaires à celles déjà initiées en vue de renforcer l'aide à l'insertion socio-professionnelle d'un grand nombre potentiel de personnes demandeuses d'emploi et/ou en situation de précarité sur le marché de travail. Les trois projets ont été retenus en novembre 2015 par le comité de sélection du FSE.

1. O.P.E.C.E. (Orientation Professionnelle et Empowerment des Compétences d'Employabilité)

Le projet O.P.E.C.E. propose des initiatives de prévention, de soutien et de mobilisation d'un public cible déjà très fragilisé sur le marché de l'emploi, en vue d'éviter une régression rapide et sensible des capacités d'insertion socio-professionnelle ou une rupture dans le parcours de formation et de mise à l'emploi, compte tenu du manque de places disponibles dans les structures spécialisées ou d'un manque d'intérêt des entreprises privées.

Le projet vise à garantir une gestion optimale des demandes d'orientation socio-professionnelle et de mise à l'emploi adapté, sur le premier marché du travail ou vers des structures en milieu protégé, de personnes atteintes d'autisme. Un dossier d'employabilité de la personne concernée sera établi. Ce dossier suivra la personne durant son parcours d'insertion professionnelle et constituera un document de référence pour de nombreux autres opérateurs, services et agents de développement socio-professionnel tels que notamment l'Adem et son Service des Salariés Handicapés, les gestionnaires de structures de travail en milieu protégé, la Commission Médicale et la Commission d'Orientation et de Reclassement Professionnel, les patrons d'entreprises et responsables des ressources humaines intéressés par l'engagement d'un salarié handicapé,... De plus, les personnes concernées profiteront de différentes interventions visant à les sécuriser dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle, à favoriser leur insertion durable sur le marché du travail ordinaire ou dans le secteur protégé et à améliorer leurs compétences sociales par le biais de techniques d'apprentissage individualisées et de stratégies de compensation du handicap. Après un premier contact, la demande et les besoins sont analysés et des premiers renseignements d'anamnèses sont collectés. Afin d'avoir une image objective et globale de l'employabilité de la personne concernée, un ensemble d'interventions sont systématiquement planifiées. Pour s'assurer d'une image fondée des aptitudes et compétences, des visites sont prévues dans le cadre de vie privée, scolaire ou professionnelle afin de collecter un maximum d'observations et d'informations.

Des entretiens avec la famille ou des intervenants externes psycho-médico-sociaux complètent le tableau des observations. Dans un second temps, un questionnaire d'évaluation, axé spécifiquement sur l'employabilité et un questionnaire d'orientation sont réalisés en vue d'établir un bilan détaillé des compétences et des aptitudes socio-professionnelles de la personne. Sur base de l'ensemble de ces données, un dossier d'employabilité de la personne est constitué. Il reprend une synthèse des données d'anamnèse, un rapport psycho-médico-social axé sur l'employabilité, une présentation des résultats des tests et questionnaires d'évaluation, un avis motivé sur l'employabilité et l'orientation professionnelle souhaitable ainsi qu'une proposition de projet concret d'insertion professionnelle et de mesures de soutien et d'accompagnement durant la phase de concrétisation du projet. (ex: propositions d'entraînements individuels et/ou en groupes aux habilités sociales, entraînements aux entretiens de sélection, stages en entreprises, aide à l'envoi de candidatures, aide à l'insertion sur le marché ordinaire de travail, interventions régulières ou aux besoins sur le lieu de formation ou de travail, coaching des nouveaux collègues de travail et des supérieurs hiérarchiques...)

2. Journal électronique « KONTERBONT »

L'apprentissage d'une langue se concrétise de préférence en immersion totale. Exemple: un français travaillant en Angleterre aura suivi des cours de langue (éventuellement financés par son employeur). Il se verra dans l'obligation de s'exprimer en permanence en anglais. Mais si ses collègues de travail en Angleterre sont en majorité des personnes francophones ? Si dans sa vie privée, la plupart des personnes anglaises qu'il côtoie s'efforcent de communiquer en français avec lui ? Voilà la situation au Luxembourg!

Afin de surmonter la barrière linguistique à l'accès (ou au maintien) à l'emploi, il est important de stimuler les personnes étrangères à continuer leurs efforts d'apprentissage, malgré un contexte peu favorable.

Nous envisageons de créer un journal électronique ayant comme sujet la vie au Luxembourg dans toutes ses facettes et couleurs (le « Konterbont »). Les articles seront rédigés en luxembourgeois. Plusieurs fonctionnalités permettront d'en faire un outil d'apprentissage et d'entraînement de la langue luxembourgeoise:

- Pointer un mot et recevoir la traduction dans la langue choisie
- Pointer un mot et entendre la prononciation du mot
- Pointer un alinéa et recevoir la traduction dans la langue choisie
- Pointer un alinéa et entendre la lecture de l'alinéa
-

La création d'un tel outil sera favorisée par une multitude de synergies :

- Institut National des Langues, Université de Luxembourg, autres organismes proposant des cours de langues (promotion et clientèle potentielle, collaboration au niveau des traductions)
- ADEM et associations œuvrant dans la mise à l'emploi (promotion et clientèle potentielle)
- Employeurs (promotion et clientèle potentielle)
- Presse écrite (collaboration au niveau rédactionnel)
- OLAP, ASTI et autres associations œuvrant dans le domaine de l'aide aux personnes immigrées (promotion et clientèle potentielle)
-

Pour garantir la bonne mise en place de ce projet ambitieux, il est évidemment nécessaire de prévoir une phase de préparation conséquente.

Ce projet s'inscrit donc avant tout dans le cadre des opérations d'assistance aux systèmes et aux structures.

L'inclusion des personnes atteintes d'autisme sur le marché de l'emploi se fait d'une part, par un accompagnement en stage et une sensibilisation des employeurs aux compétences des personnes concernées, et d'autre part, surtout par la création d'activités à valeur économique proposant des places de travail adaptées à ces personnes. La réalisation d'un journal électronique nous permettra, à la fin de ce projet FSE, de créer un nouvel atelier « INFOMEDIA ». Cet atelier sera responsable de la mise en place technique et informatique du «KONTERBONT», des traductions des articles, du suivi administratif et logistique des clients.... Le nouvel atelier « INFOMEDIA » nous permettra de proposer des activités de travail très variées et adaptées aux compétences des différentes personnes atteintes d'autisme et de créer ainsi de nouvelles places de travail pour une population fortement marginalisée. Il favorisera aussi, par le biais des synergies avec l'ADEM, les associations œuvrant dans la mise à l'emploi et les employeurs, l'inclusion des personnes présentant des troubles envahissant du développement sur le premier marché de travail.

3. Atelier « INFOMEDIA »

Ce projet est lié uniquement à l'année budgétaire 2017. Toutefois, l'activation de ce projet au 1^{er} janvier 2017 est soumise à une évaluation à la fin de l'année 2016 de l'avancement correct du projet « KONTERBONT ». Si la structure dans ce projet « KONTERBONT » est suffisamment avancée pour accueillir les participants, le comité de pilotage validera le démarrage du projet « INFOMEDIA ». A défaut le projet ne sera pas initié.

Un premier projet introduit dans le cadre de l'appel aux candidatures FSE vise le développement d'un journal électronique ayant comme sujet la vie au Luxembourg dans toutes ses facettes et couleurs, le « KONTERBONT ». Ce projet a l'ambition d'aider les personnes à surmonter la barrière linguistique à l'accès (ou

au maintien) à l'emploi au Luxembourg en les stimulant à continuer leurs efforts pour apprendre la langue luxembourgeoise malgré un contexte peu favorable. Chaque année, nous proposons à 5 à 7 personnes autistiques soit une formation professionnelle, soit un travail en atelier protégé. Malgré ces efforts considérables nous constatons depuis des années, une demande fortement croissante et très hétérogène de personnes atteintes d'autisme, qui sont, à la recherche, soit d'une orientation professionnelle, soit d'un emploi sur le premier marché de l'emploi ou dans des structures protégées ou qui sont en situation précaire d'emploi en raison de leurs déficits en termes de compétences sociales. Or, le nombre des personnes qui sont en attente d'une assistance adaptée en vue d'une insertion professionnelle est en train d'exploser. Une forme d'assistance adaptée aux besoins en matière d'insertion professionnelle des personnes présentant des troubles envahissants du développement consiste aussi en la création de places de travail adaptées en atelier protégé.

L'inclusion des personnes atteintes d'autisme sur le marché de l'emploi se fait d'une part, par un accompagnement en stage et une sensibilisation des employeurs aux compétences des personnes concernées et d'autre part, surtout par la création d'activités à valeur économique proposant des places de travail adaptées à ces personnes. La réalisation d'un journal électronique nous permettra à la fin de ce projet FSE de créer un nouvel atelier « INFOMEDIA ». Cet atelier sera responsable de la mise en place technique et informatique du « KONTERBONT », des traductions des articles, du suivi administratif et logistique des clients... Le nouvel atelier « INFOMEDIA » nous permettra de proposer des activités de travail très variées et adaptées aux compétences des différentes personnes atteintes d'autisme et de créer ainsi de nouvelles places de travail pour une population fortement marginalisée. Il favorisera aussi, par le biais des synergies avec l'ADEM, les associations œuvrant dans la mise à l'emploi et les employeurs, l'inclusion des personnes présentant des troubles envahissants du développement, sur le premier marché du travail.

Bien-entendu, les compétences très diversifiées demandées dans un tel atelier impliquent d'abord une formation de base dans le domaine du journalisme, de l'administration et de l'informatique. Ce projet FSE nous permettra de former 10 personnes atteintes d'autisme dans ces domaines avant de les occuper, à partir de l'année 2018, dans notre atelier « INFOMEDIA ».

LE SERVICE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Service de Formation Professionnelle SFP accueille les jeunes à partir de 16 ans et leur propose une formation professionnelle afin qu'ils puissent intégrer, soit un

de nos ateliers protégés, soit le marché normal du travail. Après avoir fait un bilan des compétences de chaque candidat, un programme de formation individualisé est mis en place pour permettre non seulement l'acquisition et l'amélioration de compétences mais également une préparation à leur vie professionnelle future.

Le service a ouvert ses portes en 2007. Son implantation sur le même site que l'atelier protégé est un atout car cela permet d'offrir aux usagers une formation professionnelle proche du monde du travail.

Le SFP propose une formation professionnelle à des jeunes gens autistes qui ont terminé leur scolarité obligatoire ou qui ne trouvent pas de travail à cause de leur handicap.

Le service permet aux usagers de se familiariser avec les processus de travail qu'ils rencontreront dans nos ateliers, mais aussi d'accroître leurs compétences, leur autonomie, leur attitude et leur comportement au travail.

Le SFP peut accueillir jusqu'à 20 étudiants. La durée de cette formation professionnelle s'étend sur 2 à 3 années. La formation se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique.

- En ce qui concerne la partie pratique de la formation dans nos ateliers :

Pendant la première année, l'étudiant a la possibilité d'évoluer dans différents ateliers, dont deux plus approfondis et cela à raison de 3 jours par semaine. Les ateliers protégés à disposition sont les suivants :

- Atelier cuisine
- Atelier confiserie
- Atelier jardinage
- Atelier papier
- Atelier imprimerie
- Atelier back office
- Atelier buanderie
- Atelier couture
- Atelier céramique à Esch-sur-Alzette

Le but de la première année est de leur offrir les possibilités de sonder leurs compétences et préférences dans des domaines de travail variés. Pendant la deuxième et la troisième année l'étudiant « se spécialise » en développant ses compétences dans deux ou trois ateliers au maximum. Des stages sur le premier marché du travail sont réalisables, si l'occasion se présente.

Après avoir évalué leurs compétences dans les différents processus de travail dans chaque atelier, nous nous efforçons d'augmenter leur niveau

d'autonomie de travail moyennant des formations pratiques individuelles dans le cadre réel, mais aussi par des formations hors atelier.

- En ce qui concerne la partie de formation continue théorique :

Pendant toute la formation, des cours théoriques figurent au programme pendant 2 jours par semaine. Les groupes de travail sont des groupes le plus homogènes possible, c'est-à-dire que nous essayons de grouper les étudiants ayant des compétences similaires. Cela nous donne la possibilité de centrer l'apprentissage sur l'acquisition et le développement des compétences personnelles. Nous élaborons des plans individuels pour promouvoir les compétences et ainsi augmenter le niveau d'autonomie de la personne.

Pendant la partie théorique nous travaillons les compétences scolaires classiques à savoir : lecture, écriture, calcul, différenciation et attribution, informatique, droits et devoirs, langues étrangères, capacités générales d'apprentissage et attitude de travail.

Les compétences globales à savoir : hygiène, nutrition, mobilité, conscience générale de son corps, orientation temporel et spatiale sont également enseignées. L'accent est mis sur les matières spécifiques en rapport avec l'autisme comme la communication, l'interaction sociale auxquelles nous portons une attention toute particulière.

Ces matières sont toutes adaptées à leurs compétences et mises dans un contexte pratique similaire aux situations qu'ils rencontreront éventuellement lors de leur vie professionnelle.

Le profil des compétences est un outil pédagogique qui permet non seulement de mieux orienter la personne dans son parcours professionnel, mais aussi de mieux adapter sa future place de travail dans nos ateliers protégés.

Pour les personnes orientées chez un employeur du premier marché de l'emploi, le profil de compétences représente un outil essentiel pour garantir une insertion réussie.

Vers la fin de sa formation au SFP nous accompagnons la personne concernée dans sa démarche d'obtention du statut de salarié handicapé ou du RPHG (revenu pour personnes gravement handicapées). La formation nous permet de mieux nous prononcer au sujet du profil de compétence du futur demandeur d'emploi et d'élaborer un avis détaillé dans le cadre de la procédure d'obtention du statut de salarié handicapé.

La formation offerte au SFP est reconnue au plan national. Il est donc d'autant plus important pour tout futur employeur (que ce soit un atelier protégé ou une entreprise privée ou publique) d'avoir une image fidèle des compétences et des déficiences des futurs salariés handicapés. Il s'agit donc d'analyser les compétences et déficiences jusqu'au dernier détail afin de dessiner un profil exact des aptitudes professionnelles de la personne autiste.

Après sa formation au SFP, nous offrons aux jeunes adultes différentes possibilités adaptées à leurs compétences : une admission dans notre Centre de Jour spécialisé, un contrat de travail dans nos ateliers ou bien l'intégration au premier marché de l'emploi avec un suivi à l'emploi.

Le groupe se compose de 6 à 7 étudiants par jour, qui sont accompagnés par deux encadrants.

Chaque trimestre, l'équipe prévoit une semaine de réflexion en interne (sans les étudiants) où le personnel du SFP évalue les progrès réalisés par les étudiants et fixe les objectifs pour le trimestre à venir : répartition des ateliers, évaluations individuelles, bilans annuels, élaboration du programme, formation interne...

En 2015, le SFP a accueilli 16 étudiants atteints de troubles du spectre de l'autisme. 4 stagiaires ont terminé leur formation, dont 3 personnes ont été embauchées comme salariés travailleurs handicapés dans nos ateliers protégés et 1 personne a été accueillie dans notre Centre De Jour spécialisé.

L'équipe se composait de cinq éducateurs diplômés.

LE CENTRE DE JOUR

Le Centre de jour spécialisé est un service d'activités de jour pour personnes qui ne sont pas en mesure d'exercer une activité professionnelle. Il accueillait en 2015 sept personnes à temps plein, et une personne dont on a réalisé une intégration progressive à partir du SFP. Il propose différentes activités occupationnelles (jeux, puzzle, ...) socio-pédagogiques et thérapeutiques (stimulation basale, snoezelen, séances de musique, Airtramp...) adaptées aux compétences, aux attentes et aux besoins de chaque usager considéré individuellement. Le groupe du CDJ fait aussi régulièrement des sorties avec les usagers.

En 2015, l'encadrement était assuré par cinq éducateurs intervenant à temps partiel. Il a fonctionné 5 jours sur 7, périodes de vacances comprises.

Les activités extérieures proposées aux usagers durant toute l'année étaient les suivantes :

- séances de natation à la piscine de Redange (proposées une fois par semaine à trois usagers) ;
- séances d'hippothérapie à Brouch (Bricherhaff) ;
- séances à la ferme pédagogique à Hovelange ;
- sorties hebdomadaires.

QU'EST-CE QUE L'AUTISME ?

On parle de troubles du spectre de l'autisme (TSA) ou encore de troubles envahissants du développement (TED): les difficultés éprouvées par les personnes atteintes d'autisme *envahissent [ndlr: peuvent envahir] toutes les sphères de leur développement, la perception, la motricité fine et globale, la socialisation, le langage réceptif et expressif* (Nathalie POIRIER et Catherine KOZMINSKI, « L'autisme, un jour à la fois », Ed. PUL-Chronique sociale, p33).

L'autisme est un trouble du développement complexe et durable qui se manifeste en principe au cours des trois premières années de la vie. Il touche environ un individu sur 160 (INSAR, 2009). Les garçons sont globalement plus affectés que les filles. Ainsi, on estime que l'autisme est au moins 3 à 4 fois plus fréquent chez les garçons que chez les filles.

Les manifestations autistiques couvrent un large spectre et concernent des personnes ayant un handicap intellectuel sévère ainsi que celles ayant un quotient intellectuel (QI) dans, ou au-dessus, de la moyenne.

La génétique des TSA est complexe et loin d'être totalement comprise. La compréhension de l'interaction entre facteurs génétiques et environnementaux exige encore des recherches intensives.

Globalement, les personnes souffrant de TED doivent surmonter diverses difficultés dans trois registres principaux :

- L'altération qualitative des interactions sociales
 - Pas de contact oculaire, pas de réaction aux mimiques faciales etc. ;
 - Incapacité à établir des relations avec les pairs et manque de conscience des autres ; le sujet ne cherche pas spontanément à partager ses plaisirs ou ses intérêts avec d'autres personnes ;

- Manque de réciprocité sociale ou émotionnelle (par exemple, il cherche rarement du réconfort ou de l'affection, difficultés à contrôler ses émotions et son enthousiasme) ;
- Absence ou abondance de paroles ;
- Forte résistance au changement.
- L'altération qualitative de la communication verbale et non verbale
 - Retard ou absence totale de développement du langage parlé ;
 - Incapacité marquée à engager une conversation avec autrui (pointe du doigt pour montrer au lieu d'utiliser des mots) ;
 - Usage stéréotypé et répétitif du langage (écholalie : répétition inlassable de mots en dehors de tout contexte) et voix monotone (déficit de l'intonation, du rythme) ou langage idiosyncratique ;
 - Absence d'un jeu de « faire semblant » varié et spontané, ou d'un jeu d'imitation, utilisation inhabituelle des mots ou confusion entre le masculin « il » et le féminin « elle » ou mélange des pronoms personnels « je, moi, toi ».
- Le caractère restreint, répétitif et stéréotypé des comportements, des intérêts et des activités
 - Préoccupation circonscrite à un ou plusieurs centres d'intérêts stéréotypés et restreints, anormale soit dans son intensité, soit dans son orientation ;
 - Adhésion à des habitudes ou à des rituels spécifiques ;
 - Maniérismes moteurs stéréotypés et répétitifs (par exemple, battements ou torsions des mains, se balancer d'avant en arrière, fixer du regard, ...) ;
 - Anxiété, peur, incompréhension de son environnement.

Par ailleurs, on constate souvent la présence de désordres additionnels tels que :

- Des troubles métaboliques ;
- Des difficultés à traiter l'information sonore et visuelle (hypo- ou hypersensibilité) ;
- De l'épilepsie (fréquence 30 fois plus élevée) ;
- Des déficiences intellectuelles (de 30 à 50% des cas).

L'autisme ne se guérit pas. Il n'y a pas de traitement médical spécifique mais on peut cependant traiter un grand nombre de symptômes problématiques et limitants par des traitements thérapeutiques et des méthodes pédagogiques appropriées.

COMPTES ANNUELS 2015

Bilan au 31 décembre 2015

ACTIF	2015	2014
	€	€
Actif immobilisé	9.404.429,71	8.936.404,73
Immobilisations incorporelles	-	3.087,73
Immobilisations corporelles	9.404.429,71	8.933.317,00
Actif circulant	1.704.221,39	2.288.924,16
Stocks	81.271,92	63.259,75
Créances	604.578,96	1.132.966,77
<i>Créances résultant de ventes et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an</i>	456.721,61	237.813,90
<i>Autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an</i>	147.857,35	895.152,87
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux	1.018.370,51	1.092.697,64
Comptes de régularisation	-	2.464,66
TOTAL ACTIF	<u>11.108.651,10</u>	<u>11.227.793,55</u>
PASSIF	2015	2014
	€	€
Fonds associatifs et réserves	1.451.084,48	1.411.772,54
Fonds associatifs	78.247,67	78.247,67
Résultats reportés	1.333.524,87	1.313.616,40
Résultat de l'exercice	39.311,94	19.908,47
Subventions d'investissement en capital	8.522.704,87	8.139.879,74
Dettes	1.134.861,75	1.676.121,27
Dettes envers des établissements de crédit		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	254.280,77	598.891,81
dont la durée résiduelle est supérieure à un an	205.868,66	234.641,60
Acomptes reçus sur commande		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	-	40.496,25
Dettes sur achats et prestations de services		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	369.644,77	547.709,62
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		
Dettes fiscales	108.051,40	103.076,00
Dettes au titre de la sécurité sociale	140.603,54	147.083,75
Autres dettes		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	56.412,61	4.222,24
Comptes de régularisation	-	20,00
TOTAL PASSIF	<u>11.108.651,10</u>	<u>11.227.793,55</u>

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2015

CHARGES	2015	2014
	€	€
Consommation de marchandises et de matières premières consommables	438.865,16	408.564,22
Autres charges externes	316.041,43	308.536,15
Frais de personnel		
- salaires et traitements	4.320.786,24	4.071.612,18
- charges sociales	651.469,13	600.855,14
Corrections de valeur		
- sur immobilisations incorporelles	3.087,73	5.600,36
- sur immobilisations corporelles	284.252,18	215.272,33
Autres charges d'exploitation	10.226,35	6.377,48
Intérêts et charges assimilées	7.041,97	7.133,01
Charges exceptionnelles	8.020,82	34.404,65
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus	1.633,94	1.790,05
Résultat de l'exercice	39.311,94	19.908,47
TOTAL CHARGES	6.080.736,89	5.680.054,04
PRODUITS	2015	2014
	€	€
Montant net du chiffre d'affaires	2.362.205,49	2.270.498,03
Variation de stock de produits finis	8.272,80	2.949,97
Autres produits d'exploitation	3.405.428,94	3.181.932,66
Dotations aux amortissements sur subventions d'investissements	258.129,65	177.998,02
Autres intérêts et produits assimilés	8.578,55	33.784,41
Produits exceptionnels	38.121,46	12.890,95
TOTAL PRODUITS	6.080.736,89	5.680.054,04

Autisme Luxembourg a.s.b.l.

Centre Roger Thelen
1, rue Jos Seyler
L- 8522 Beckerich

Tél.: (+352) 266 233-1
Fax: (+352) 266 233-33

administration@autisme.lu

Ouvert : 8h-12h / 13h-18h

www.autisme.lu

- Imprimerie 266 233 42
- Back Office 266 233 54
- Cuisine 266 233 49
- Papier 266 233 43
- Jardinage 266 233 44
- Couture 266 233 45
- Buanderie 266 233 55
- Confiserie 266 233 50
- Céramique 265 503 92
(116, rue de Luxembourg, L-4221 Esch-sur-Alzette)

- TAKE AWAY à Beckerich : du lundi au vendredi 266 233 49
 - Plat du jour à emporter / Consultation du menu : www.autisme.lu
 - Sandwichs à la carte
 - Catering sur commande



AutismeLuxembourg